

FORMATION INTER « AUTOENTREPRENEURIAT » MODULE 17

- Evaluer et faire évoluer son autoentreprise -



Cible

Dirigeants ressortissants de l'AGEFICE ainsi que leurs conjoints-collaborateurs et associés.



Prérequis

Maîtrise et compréhension de la langue française.
Entretien téléphonique et/ou évaluation en amont de la formation.



Durée

1 jour soit 7 heures de formation
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tarif

245 € net de taxes / stagiaire



Intervenant(s)

La formation sera animée par un formateur/consultant/expert dans la thématique



Sanction

Attestation d'assiduité de formation



Objectifs

- Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement
- Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise



Modalités d'évaluation

- Quiz, contrôle continu, questionnaire satisfaction



Livrables

- Le support de cours
- Les différents outils utilisés pendant la formation



Méthode, moyens & outils pédagogiques

Modalité de suivi de formation

- Méthodologie alliant les apports théoriques et exercices pratiques
- Interactivité et échanges d'expériences
- Illustration par des exemples concrets

Modalités pratiques

- Mise à disposition d'ordinateurs & connexion Wifi
- Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard & supports de formation.



Contenu

Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

- Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- Détermination des objectifs de développement
- Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
- Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en termes de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...



Calendrier

12 juin 2023
06 novembre 2023



Lieu

INISUP 24 à Coulounieix Chamiers (Périgueux)

Cette formation peut être organisée en visioconférence sous réserve de l'équipement nécessaire (Ordinateur performant, bonne connexion internet, audio, micro et webcam)



Contact

INISUP 24
Béatrice SAVY
05 53 35 80 54
b.savy@dordogne.cci.fr



Délais et modalités d'accès

Entrée en formation possible après le dépôt de la demande préalable de prise en charge transmise à l'AGEFICE (avec pièces justificatives à jour) au minimum 21 jours pleins avant le début de l'action de formation.



Accessibilité en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Contactez votre référent handicap pour une analyse de vos besoins.
Céline MIMLLE
05 55 18 94 32 - cmimille@correze.cci.fr



Financement

Cette formation est financée à 100% par l'AGEFICE, sous réserve du dépôt de la demande de prise en charge (voir ci-dessus).